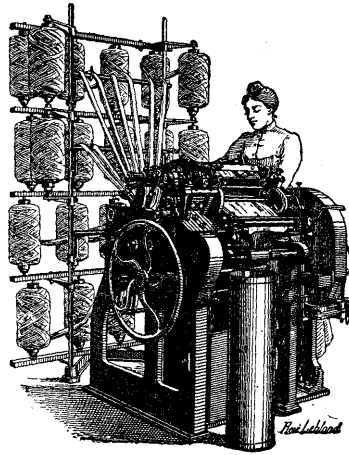


PEIGNEUR (*pè-gneur'* [gn mll.]), **EUSE** n. f. Techn. Personne dont la profession est de peigner la laine ou d'autres matières textiles.

— n. f. Machine employée au peignage des matières textiles. Il *Peigneuse circulaire*, cylindre garni de dents de cardes, qui, dans certaines machines à carder, remplace le peigne à dents de scie. (On dit aussi PEIGNEUR.)

— ENCYCL. La première machine dite *peigneuse*, destinée à opérer le peignage du lin, du chanvre et des textiles de même nature, a été imaginée par Philippe de Girard. Une

peigneuse se compose ordinairement de règles en bois ou en métal dans lesquelles sont implantées des dents ou aiguilles en acier. Ces règles (*peignes*) sont fixées sur une sorte de large tablier sans fin, auquel des poulies communiquent un rapide mouvement de rotation. Au-dessus de ce tablier, se trouve un chariot pouvant se déplacer verticalement



Peigneuse.

ou horizontalement. A ce chariot est fixée une presse entre les mâchoires de laquelle le lin, le chanvre, solidement maintenu, pend verticalement. Le chariot et la presse, en descendant, mettent le textile en contact avec le peigne; puis la presse, en se déplaçant, le présente à d'autres peignes aux dents plus fines. L'ouvrier chargé de la conduite de la machine extrait le textile des mâchoires; il le retourne bout pour bout et l'opération précédente recommence.

Heilmann, de son côté, doit être considéré comme le créateur du peignage mécanique de la laine ou du coton (1845). Toutes les machines créées ultérieurement ont reproduit quelque partie du dispositif primitif de Heilmann.